



**HAL**  
open science

## Master Image et son

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Image et son. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041682

**HAL Id: hceres-02041682**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041682>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Image et son

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies et santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Image et son* de l'Université de Bretagne Occidentale est une formation à finalité professionnelle et forme des spécialistes dans les métiers de l'audiovisuel et du son. Les métiers visés sont assistant ou chef opérateur du son, ingénieur du son, ingénieur de la vision, monteur, etc...

Cette mention *Image et son* est structurée en une seule spécialité *Image et son* faisant apparaître deux options en seconde année : option « audiovisuel » orientée image, son lié à l'image et option « son musique » orientée musiques acoustiques et amplifiées. Les enseignements ont lieu à Brest.

Au niveau régional, c'est la seule formation dans ce domaine.

Le master mention *Image et son* est accessible en formation initiale et en contrat de professionnalisation comme l'indique la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

## Synthèse de l'évaluation

La mention *Image et son* dont la base est l'ancienne maîtrise des Sciences et Techniques (MST) Image et son, connue historiquement, est unique dans le Grand Ouest. Au niveau national, des formations dans ce domaine existent à Paris, à Valenciennes et à Aubagne plus spécialisées respectivement dans le cinéma, l'audiovisuel et l'image.

La formation collabore avec de nombreux partenaires culturels et acteurs de l'industrie audiovisuelle de la région et le soutien des professionnels est manifeste : plus des trois-quarts des intervenants sont des industriels extérieurs. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation au nombre de huit constituent le cinquième de l'équipe pédagogique et relèvent des sections CNU (27, 28, 30, 60). L'adossement à la recherche s'effectue seulement via l'équipe IHSEV (Interaction Humain Système et Environnement Virtuel) du Lab-STICC (Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance), UMR 6285 du CNRS.

La première année (M1) de ce master est commune à l'ensemble des étudiants puis en seconde année (M2), les étudiants choisissent une option « audiovisuel » ou « son musique ». Deux stages sont obligatoires : un d'un mois en M1 et un de quatre mois en M2. L'organisation de la formation est classique et semestrielle.

L'effectif est limité à 24 étudiants. Le master recrute quasi-principalement les étudiants provenant de la troisième année de licence (L3) *Sciences pour l'ingénieur* (SPI), parcours *Image et son* : licence très sélective qui n'existe qu'en troisième année. Bien que le dossier d'autoévaluation fasse référence à un procédé sélectif (celui de la L3), l'accès en M1 n'est pas sélectif. On peut regretter le manque d'ouverture vers des licences extérieures lors du recrutement en M1. Le recrutement étant très sélectif en licence, le taux de réussite est excellent en M1 comme en M2.

L'analyse à 24 mois de l'insertion professionnelle montre un taux d'insertion professionnelle perfectible, étant donné le caractère attractif et sélectif de la mention. Ceci peut peut-être s'expliquer par le statut d'intermittent du spectacle qui concerne 40 % des situations professionnelles. Les emplois obtenus sont en phase avec les métiers visés par la formation.

Rien ne permet de savoir si l'alternance via les contrats de professionnalisation est réellement mise en place.

Points forts :

- Bon ancrage de la formation dans la région Bretagne.
- Formation professionnalisante et très attractive.
- Nombreux partenaires culturels et acteurs de l'industrie audiovisuelle intervenant dans le master.
- Excellent taux de réussite (proche de 100 %).
- Equipe pédagogique proche des étudiants.

Points faibles :

- Alternance (sous forme de contrat de professionnalisation) peu développée.
- Recrutement basé presque uniquement sur la L3 locale et formation fortement tubulaire du L3 au M2.
- Manque de travaux pratiques dans les unités d'enseignements (6 % des heures enseignées).
- Faible place de l'international.
- Adossement à la recherche via une seule équipe de recherche.
- Peu d'interventions des enseignants-chercheurs (aucun des sections 63 et 61 du CNU).
- Absence de détails sur le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement propre au master *Image et son*.
- Taux d'insertion perfectible. Suivi des diplômés faible.
- Peu d'information sur les entrées en M1 (taux de pression, provenance des demandes...).

Recommandations :

- Etant donné que cette mention est à finalité professionnelle, il serait souhaitable de faire apparaître des travaux pratiques dans les différentes unités d'enseignements.
- La formation pourrait avantageusement développer l'alternance et s'ouvrir au recrutement extérieur en master.
- La mention gagnerait à développer des relations au niveau national et international en enseignement et en recherche.
- L'adhésion au pôle de compétitivité à vocation mondiale « Images et réseaux », permettrait d'intégrer un réseau important du domaine sur le territoire de la Bretagne et des Pays de Loire.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Image et son</i> de l'UBO, exclusivement à finalité professionnelle, forme des spécialistes de niveau bac +5 dans les métiers de l'audiovisuel et du son. Le contenu de la formation réunit, pour la moitié des enseignements, des matières scientifiques et, pour l'autre moitié, des matières techniques. Le diplômé est ainsi capable d'appréhender toute la chaîne d'acquisition et de traitement de l'image et du son, et maîtrise les technologies associées. L'adéquation des connaissances et compétences avec les métiers visés est tout à fait cohérente. Le master recrute principalement les étudiants provenant de la 3<sup>ème</sup> année de licence <i>Sciences pour l'ingénieur, parcours Image et son</i>. L'effectif est limité à 24 étudiants. La première année de ce master est commune à l'ensemble des étudiants puis en 2<sup>nd</sup>e année, les étudiants choisissent une option</p>
---	--

	« audiovisuel » ou « son musique ».
Environnement de la formation	<p>La mention <i>Image et son</i>, unique dans le grand Ouest, occupe une position tout à fait justifiée dans l'offre de formation du champ <i>Sciences, technologies et santé</i> (STS) de l'UBO. Cette formation, à finalité professionnelle, est adossée à la recherche uniquement via l'équipe IHSEV du Lab-STICC. La formation collabore avec de nombreux partenaires culturels et acteurs de l'industrie audiovisuelle de la région, mais rien n'est précisé sur la forme que prennent ces collaborations (hormis les interventions des professionnels dans la formation). Cette intervention des professionnels dans la formation contribue à l'intégration des étudiants en stage et à la recherche d'emploi.</p> <p>Les spécificités et complémentarités relatives à la mention <i>Image et son</i> vis-à-vis des autres formations du domaine sur le plan national sont claires. Historiquement, la mention <i>Image et son</i> (née sous le nom de MST Image et son) est reconnue comme la principale formation universitaire scientifique et technique aux métiers du son pour la musique. L'option « audiovisuel » a été proposée bien après.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est constituée de 7 enseignants-chercheurs (27, 28, 30, 60<sup>ème</sup> section), d'1 professeur agrégé, d'1 professeur certifié, d'1 professeur associé, de 32 professionnels et de 2 professeurs certifiés extérieurs.</p> <p>Il est à souligner une part importante de professionnels extérieurs qui interviennent dans le cœur de métier.</p> <p>Le cœur de l'équipe pédagogique universitaire locale se réduit seulement à 3 enseignants-chercheurs, ce qui est peu (présidents de Jury en M1 et M2, responsable de la L3 <i>Image et son</i>), un professionnel associé, 2 techniciens et 1 secrétaire. Cette petite équipe est très proche des étudiants et des réunions sont très régulièrement programmées, et au moins un bilan est effectué par semestre ce qui est un point positif.</p> <p>Bien qu'un grand nombre de professionnels interviennent, ce qui est une bonne chose en soi, on peut déplorer le trop petit nombre d'enseignants-chercheurs (7/44) qui effectue le tiers des heures enseignées.</p> <p>Pour une formation qui doit permettre de comprendre toute la chaîne d'acquisition et de traitement de l'image et du son et la maîtrise des technologies associées (signal, électronique, transducteurs) on peut regretter qu'il n'y ait pas des enseignants-chercheurs des sections 63 et 61 du CNU.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'effectif provient presque totalement de la licence <i>SPI</i>, parcours <i>Image et son</i> de l'UBO. La formation limite ses effectifs à 24 étudiants par promotion (150 demandes par an), pour des raisons de moyens techniques (locaux et matériels) et humains (professionnels), mais aussi de taux d'insertion professionnelle. Le taux de pression en L3 est de l'ordre de 6, mais nous n'avons pas d'ordre d'idée de ce taux en M1, et M2.</p> <p>Le dossier ne permet pas de connaître le nombre d'admissions en M1 autres que la L3 <i>SPI</i> de l'UBO, ni même de savoir s'il est possible d'intégrer le M1 en provenance d'une licence extérieure, ou de formations citées dans le positionnement national. Rien n'est précisé à ce sujet dans le dossier.</p> <p>La formation qui a la particularité de ne posséder qu'une seule et unique spécialité semble donc fortement tubulaire de la L3 au M2.</p> <p>Le taux de réussite est excellent en M1 (100 %) et reste très bon en M2 (1 seul échec sur les trois dernières années) et s'explique par le recrutement purement local et la sélection effectuée à l'entrée de la L3.</p> <p>Chaque année 3 à 4 étudiants n'intègrent pas le M2, ou intègrent directement le M2, mais sans analyse de ces départs ou entrées.</p> <p>On note quelques étudiants inscrits en formation continue sans avoir plus d'information sur la forme que cela prend.</p> <p>Aucun chiffre n'est fourni sur la répartition des étudiants entre les deux options de M2.</p> <p>Quant au taux d'insertion, le nombre de demandeurs d'emploi n'est pas négligeable. En effet, sur une enquête réalisée en octobre 2013 sur les diplômés de 2012, on comptabilise 6 diplômés en recherche d'emploi sur les 16 répondants. Ce taux qui peut paraître élevé peut s'expliquer par le fait qu'un intermittent du spectacle est officiellement considéré comme</p>

	<p>demandeur d'emploi mais rien n'est précisé sur la proportion que cela représente.</p> <p>Concernant la poursuite d'études, analysée à partir d'enquêtes avec un taux de réponses de 60 % : 1 à 2 étudiants poursuivent en doctorat par an, ce qui mérite d'être souligné au regard de la professionnalisation de la formation.</p> <p>Certains diplômés choisissent de compléter leur formation par une formation plus artistique ou culturelle, mais aucun chiffre ne l'atteste dans les enquêtes des diplômés de 2010 à 2012.</p>
--	--

Place de la recherche	<p>Même si la formation est très professionnalisante, une initiation à la recherche est effectuée en M2 sous la forme d'une unité d'enseignement (UE) sur les techniques expérimentales et d'un projet théorique avec rédaction de mémoire, ce qui est une bonne initiative étant donné qu'au moins un étudiant par an continue en doctorat.</p> <p>L'adossé à la recherche se fait via une seule équipe de recherche (IHSEV du Lab-STICC). Cet adossé pourrait être élargi et renforcé.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les compétences et connaissances acquises via la formation correspondent bien aux métiers visés.</p> <p>Une part importante de professionnels extérieurs intervient dans la formation. On peut noter qu'il y a beaucoup de contacts avec le milieu socio-économique ou culturel.</p> <p>Régulièrement des conférences par des professionnels sont programmées, mais on n'en connaît pas le nombre.</p> <p>Du point de vue pédagogique, ce qui semble anormal pour une formation très professionnalisante avec un grand nombre d'intervenants professionnels, est le peu d'heures de travaux pratiques (TP) effectuées (seulement 52h de TP concentrées sur trois UE en M1). Chaque étudiant aura suivi une formation constituée de 389h de cours, de 471h de TD (travaux dirigés) (hors projets) et seulement de 52h TP.</p> <p>D'après la fiche RNCP, la formation est accessible à l'alternance via les contrats de professionnalisation. Cependant, d'après les effectifs, il n'y a pas d'alternants. Il n'y a pas d'éléments dans le dossier, concernant le fonctionnement et la mise en place de cette alternance par rapport à la formation initiale. Pour une formation très professionnalisante, on peut donc regretter que l'alternance ne soit pas plus développée comme certaines formations citées dans le positionnement national.</p> <p>On note quelques étudiants inscrits en formation continue sans avoir plus d'information sur la forme que cela prend.</p> <p>La fiche RNCP est complète, lisible et de qualité.</p>
Place des projets et stages	<p>De nombreux projets audiovisuels sont proposés à l'intérieur des UE. Un projet de fin d'études « pratique » d'une durée de trois mois (en complément du projet théorique) donne lieu à une soutenance en présence de professionnels.</p> <p>Deux stages sont obligatoires : au moins un mois en M1 et quatre mois en M2. L'évaluation est classique via un rapport et une soutenance.</p>
Place de l'international	<p>On peut noter qu'il y a peu de recrutement international. Une collaboration internationale avec l'Université d'Emmen (Allemagne) a été mise en place et a abouti à l'accueil d'un étudiant.</p> <p>La formation a accueilli des étudiants étrangers (un colombien et un allemand), mais les modalités de mise en œuvre ne sont pas explicitées dans le dossier.</p> <p>Des étudiants vont faire leur stage à l'étranger mais aucun chiffre n'est donné.</p> <p>L'enseignement de l'anglais est classique mais rien n'est précisé sur d'éventuelles unités d'enseignements dispensées en anglais. Aucune certification en langue n'est mentionnée dans le dossier.</p> <p>Les collaborations internationales devraient être renforcées.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier mentionne que le recrutement se fait sous forme de dossier, questionnaire à choix multiple (QCM) et entretiens, mais a priori c'est le dossier d'entrée en L3. La formation est sélective à l'entrée pour des raisons de moyens techniques et humains. Le taux de réussite est excellent en sortie de master.</p> <p>La formation semble assez tubulaire du L3 au M2 dans la mesure où l'on dispose de très peu d'éléments sur l'attractivité et le recrutement en M1, si ce n'est que le recrutement se fait principalement depuis le parcours <i>Image et son</i> de la licence <i>SPI</i> de l'UBO.</p> <p>Il n'existe pas, d'après le dossier, de dispositif particulier d'aide à la réussite, ni d'heures spécifiques pour la remise à niveau en M1, ni de dispositif particulier d'orientation/réorientation des étudiants. Ceci peut s'expliquer par l'excellent taux de réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'essentiel de la formation se fait en présentiel sous forme classique de cours/travaux dirigés et pratiques et de projets de mise en situation.</p> <p>Des cours d'anglais sont dispensés à tous les semestres de master.</p> <p>La place du numérique dans les pratiques pédagogiques se limite à l'utilisation de la plateforme Moodle. Un effort doit être porté sur l'évolution des pratiques pédagogiques basées sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) en participant par exemple aux formations proposées par l'UBO dédiées à l'usage des TICE.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation classique des UE est classique sous la forme d'examens, contrôle continu, TP notés, oraux ou projets, conformément aux modalités de contrôle de connaissances publiées chaque année. La liste des UE et crédits associés est cohérente. A noter qu'un minimum de 10/20 est requis pour toutes les UE scientifiques pour le master <i>Image et son</i>.</p> <p>En M2 la compensation ne s'applique que pour les épreuves théoriques.</p> <p>Le jury se réunit classiquement deux fois par an et se compose d'universitaires et d'un professionnel. La participation de professionnels au jury est un point positif.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les crédits européens sont justement répartis.</p> <p>Peu d'éléments sont donnés dans le dossier sur la manière dont le portefeuille de compétences (ou équivalent) est utilisé au sein du master <i>Image et son</i>.</p> <p>Il n'existe pas d'annexe descriptive au diplôme proprement dite pour le master <i>Image et son</i>, mais des exemples sont donnés pour d'autres diplômes.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Des enquêtes sont réalisées par un observatoire (Cap'Avenir) de l'établissement. Les résultats de ces enquêtes sont fournis dans le dossier mais sont peu commentés, et on ne voit pas comment ces derniers sont pris en compte au sein du master <i>Image et son</i>. A travers ces enquêtes, il est difficile d'évaluer si le niveau et le secteur d'emploi correspondent bien au diplôme. Aucune information n'est fournie sur le lieu géographique des emplois.</p> <p>L'équipe du master souligne à juste titre qu'il est difficile, à travers ces enquêtes, de répondre au problème du suivi des diplômés. Des enquêtes internes étaient également menées, mais la multiplication des enquêtes a conduit à ne conserver que les enquêtes de l'établissement.</p> <p>Rien n'est mentionné dans le dossier quant à l'existence d'un annuaire des anciens diplômés.</p> <p>Tous les cinq ans, les anciens étudiants sont invités à revenir à l'université pour faire part de leur devenir et de leur expérience.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Chaque mention de master du champ <i>STS</i> est pourvue d'un conseil de perfectionnement avec des membres extérieurs. Les UE transversales des masters du champ <i>STS</i> sont dotées aussi d'un conseil de perfectionnement. Toutefois, on ne dispose d'aucun élément sur la manière dont les discussions qui en sont issues sont prises en compte dans l'évolution de la formation.</p> <p>Les responsabilités sont réparties de la façon suivante : un responsable de</p>



	<p>master, un responsable de master 1<sup>ère</sup> année, et un par option.</p> <p>Des réunions pédagogiques avec les intervenants professionnels du master <i>Image et son</i> sont organisées régulièrement dans l'année pour suivre la formation et discuter de ses possibles évolutions.</p> <p>Une autoévaluation des formations a été effectuée au sein de l'établissement et de la composante, mais il est difficile d'en évaluer les retours et dans quelle mesure ils ont été pris en compte dans l'évolution de la formation, dans la mesure où très peu d'éléments sont donnés dans le dossier.</p>
--	---

# Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Direction des Etudes et de la Vie Etudiante**

AM/KB/2016/n°

**Affaire suivie par**  
Kristen Bosser

**Téléphone**  
02.98.01.60.19

**Fax**  
02.98.01.60.01

**Mél.**  
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

**Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**

**2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS**